

# LE LITTORAL DE LA FRANCE

TROISIÈME PARTIE

DE LORIENT A LA ROCHELLE

PAR

**CH.-F. AUBERT**

(V. VATTIER D'AMBROYSE)

Lauréat de l'Académie Française, Officier d'Académie.

Ouvrage couronné par l'Académie Française  
Honoré par médaille d'honneur de première classe  
(Société libre d'Instruction et d'Education)  
et d'une Médaille d'Argent (Yacht-Club de France)

## DESSINS

de

BRUN, TOUSSAINT, FRAIPONT, KARL, CAUSSIN, LALANNE, BERRAYE

D'après nature les croquis de MM. Armand et Louis PARIS, de M. Théophile FOU-  
CAULT, de M. Ase VIAUD-GRAND-MARAIS et d'après les photographies de MM. NEURDEIN  
et VAGNEUR, à Paris, à Brest ; MARTIN-JOUAN à Belle-Isle-en-Mer.

## GRAVURES SUR BOIS

de

ROGNON, SMEETON, PUYPLAT et QUESNEL

Les gravures au procédé et le tirage des planches en deux tons  
ont été exécutés par Gillot.

PARIS

VICTOR PALMÉ, éditeur

76 rue des Saints-Pères

1886

**Numérisation Odile Halbert, 2007,  
tous droits de reproduction réservés**

## CHAPITRE XLIV

### LES SABLES D'OLONNE. - LA CHAUME

De Saint-Gilles sur Vie aux Sables d'Olonne, la côte ne présente pas un seul point qui puisse motiver une longue exploration. On fait cependant un léger détour, car OLONNE est là, tout voisin de la belle ville moderne qui lui a enlevé son importance.

Peu d'Olonnais même se souviennent que leur bourg était une très ancienne baronnie appartenant à la maison de la Trémoille, en faveur de laquelle elle fut érigée en comté (1600). Gilbert de la Trémoille, marquis de Royan, porta, le premier, le titre de comte d'Olonne.

Fort riche et réputé pour la splendeur de ses églises, le bourg était encore une place forte qui dut repousser plus d'un assaut. Mais l'époque où son nom apparaît le plus souvent est celle des guerres de religion. En 1570, le fameux La Noue-Bras-de-Fer s'en emparait et le ruinait totalement.

En 1622, les huguenots, conduits par le duc de Rohan-Soubise, firent d'Olonne le quartier général de leurs opérations contre la ville des Sables, dont ils voulaient s'emparer. Mais les troupes de Louis XIII les vainquirent.

Ce fut vers la fin du quinzième siècle, qu'Olonne commença à entrevoir le déclin de sa prospérité.

Louis XI, esprit sagace, était venu dans le Bas-Poitou pour se rendre un compte exact des ressources du pays. Le port des Sables lui parut offrir de tels avantages qu'il rendit sur-le-champ une ordonnance (10 novembre 1472), contenant, entre autres prescriptions, l'obligation pour « les habitants d'Olonne, d'aller faire le guet en la ville des Sables, en cas de péril évident. »

Le cardinal de Richelieu, digne continuateur de la politique de Louis XI protégea également les Sables, ne laissant subsister de l'ancienne suprématie d'Olonne que des droits fort légers à acquitter.

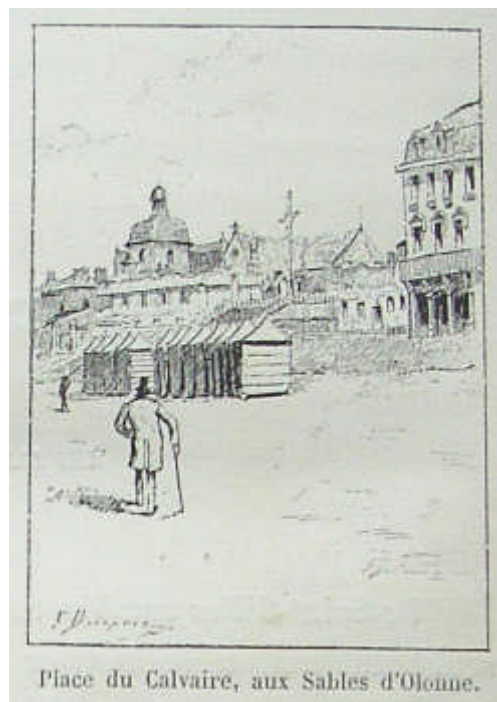
« Dix livres tournois à payer chaque année, à Noël, à la cure d'Olonne et une procession à faire le jour de la Nativité de la Vierge à l'église du bourg. »

Obligations peu rigoureuses, on le voit, et tenues fidèlement jusque vers la fin du siècle dernier.

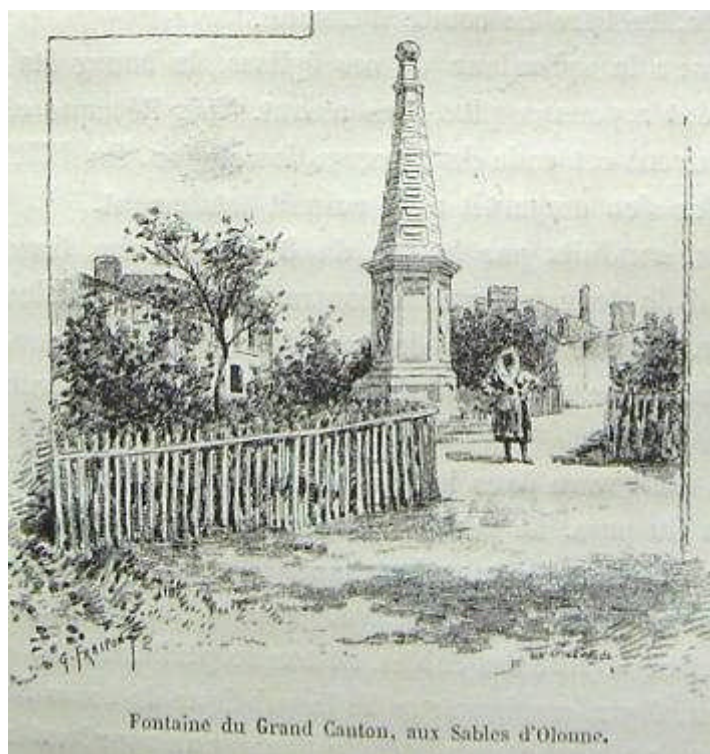
Actuellement, Olonne est peuplé de pêcheurs, de sauniers et de maraîchers. Les produits de ces derniers jouissent, à bon droit, d'une grande réputation.

Dans les environs du bourg, les curieux sont attirés par le *fossé des Sarrasins*, souvenir de l'invasion arrêtée par Charles Martel ; par le menhir de la *Chèvrerie* et par la forêt d'Olonne, agréable refuge dans ce pays de dunes, où le soleil d'été semble insupportable.

Le faubourg de LA CHAUME occupe la rive droite du port des Sables, et on peut le considérer comme ayant été l'origine de cette dernière ville, car sa fondation remonte à l'époque de la conquête des Romains. Afin de maintenir le pays sous leur joug, les vainqueurs y établirent une forte station militaire. Tout aussitôt, une colonie maritime se réfugia à l'abri de cette protection efficace, et la Chaume se trouva fondée.



Place du Calvaire, aux Sables d'Olonne.



Fontaine du Grand Cauton, aux Sables d'Olonne.

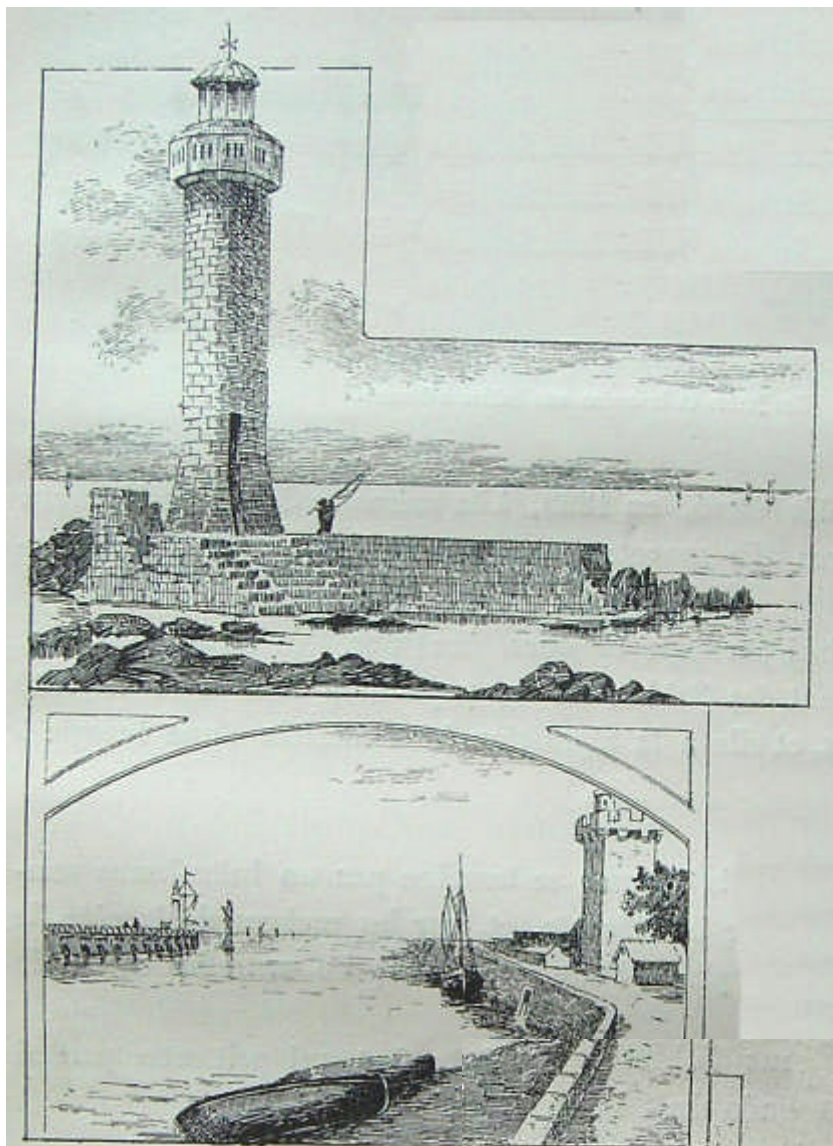
Plus tard, un château fort fut élevé dans le bourg, devenu important, mais la date de sa construction est ignorée. On lui donne le nom de *Château d'Arundel*, parce que, de 1387 à 1388, un Anglais, le comte Richard d'Arundel, s'en serait emparé et y aurait installé les troupes de sa nation dont il avait le commandement.

Lorsque les guerres de religion éclatèrent, le château d'Arundel ou de la Chaume devint une des places fortes des huguenots, et ne tomba qu'après la Rochelle. Ses derniers débris servent d'assise à

un phare projetant sa lumière indicatrice à dix milles en mer. Il renferme également un appareil destiné à donner les renseignements atmosphériques indispensables aux marins de cette contrée, si fréquemment désolée par de violentes tempêtes.



Un pavillon est toujours arboré au sommet du phare. Sa couleur et sa forme varient suivant l'état de l'atmosphère.



Se présente-t-il sous l'apparence d'une flamme mi-partie jaune et bleue? C'est que le baromètre monte, promettant un temps favorable.

Le pavillon a-t-il revêtu une couleur jaune uniforme? La pluie est prévue, le baromètre baisse, le temps peut devenir mauvais.

Mais la forme de la flamme est-elle échançrée et sa couleur rouge? Les indications sont menaçantes, les vents impétueux, la tourmente prochaine.

Les barques de pêche ne s'aventureront pas loin, si même

elles sortent. Combien d'épouvantables désastres ont pesé sur elles ! Le cimetière de la Chaume en garde une preuve touchante : le mausolée élevé, en 1868, à la mémoire de six malheureux pêcheurs victimes, avec dix sauveteurs accourus à leur aide, d'une tourmente horrible !



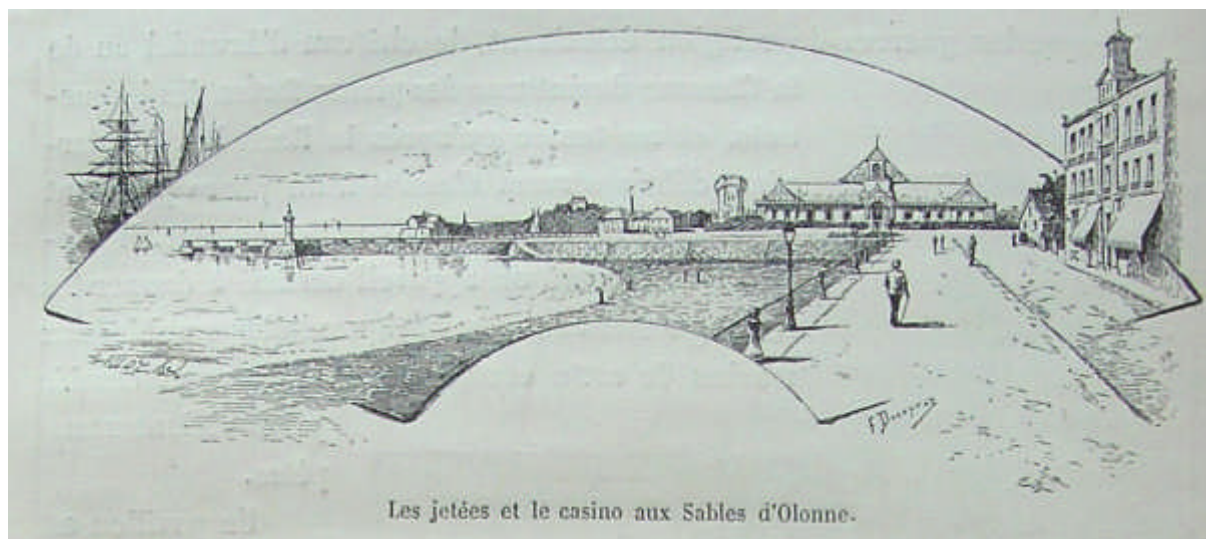
Phare des Barges. — Entrée du port. — Types et costumes.

Le faubourg, hélas ! participe toujours, dans une très forte proportion aux désastres accablant les Sables, car sa population fournit la majorité des équipages du port, et elle a la réputation bien méritée d'une énergie à toute

épreuve.

L'extrémité du quai de la Chaume se termine par un brise-lames remplaçant une ancienne digue insuffisante, et, sur les rochers de la côte, le fort Saint-Nicolas a pris la place d'une vieille chapelle, autrefois consacrée sous ce vocable.

Nous retrouverons aux Sables le nom du fort qui prit une part si active à la glorieuse journée du 24 février 1809.



Les jetées et le casino aux Sables d'Olonne.

Le nom de SABLES D'OLONNE vient de la position occupée par la ville au milieu des dunes sablonneuses appartenant autrefois à la seigneurie du bourg d'Olonne. L'île-d'Yeu, au nord, et l'île de Ré, au sud, s'avancent, comme pour protéger une position, très importante sur cette côte si peu hospitalière, où la mer brise par des fonds de douze mètres. Toutefois, la construction du phare des Barges et le balisage, exécuté avec soin, de la passe, ont beaucoup amélioré les abords et l'entrée du port.

Excellente par les vents d'est, la rade, sous l'influence du vent d'ouest ; subit, une très forte houle, que tous les navires ne sauraient supporter : des frégates, néanmoins, ont pu s'y maintenir.

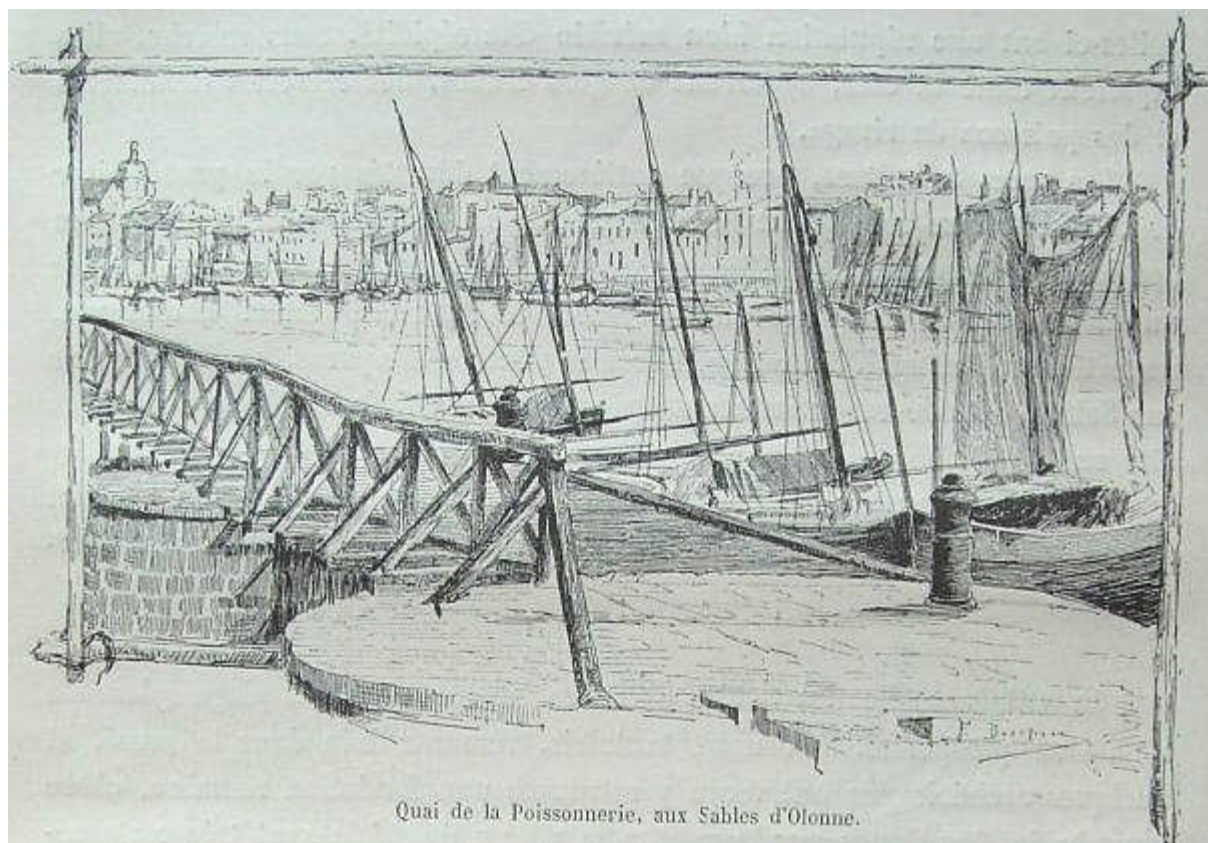
Un môle très long, protège le port, où des écluses de chasse entretiennent le chenal. Un beau bassin à flot, et un vaste bassin d'échouage offrent au long cours, au cabotage, à la pêche, toutes les facilités possibles.

C'est donc un port, complet et son mouvement dépasse trente mille tonnes.



C'est, également, un port de pêche des plus actifs, malgré plusieurs années improductives. Le maquereau, principalement, ne donne guère lieu à de bonnes campagnes, et l'on se déshabitude d'armer pour son passage.

La sardine apparait, maintenant, tardivement, et séjourne peu sur cette partie du littoral. Pour remédier à l'insuffisance des prises, Les bateaux du quartier vont explorer les parages de l'île-d'Yeu, où la pêche est mieux assurée et où le poisson se montre de dimensions plus avantageuses.



Quai de la Poissonnerie, aux Sables d'Olonne.

Le thon fournit, un des meilleurs éléments de récolte maritime. En 1882, il ne figura pas pour moins de trois cent vingt mille francs dans le total des expéditions sablaises ; mais, chose à remarquer, les marins occupés à ce travail sont presque tous étrangers au quartier : les Sablais se consacrant principalement à la pêche de la sardine, dont le passage coïncide avec celui du thon.

Du reste, les années mauvaises, pas plus que des pertes nombreuses de matériel de pêche, n'ont pu ébranler le courage des Sablais ni des Sablaises. Celles-ci ont une réputation bien méritée d'intrépidité. Sans relâche, elles explorent toute la côte, capturant de gros crabes, des crevettes délicieuses et des poissons de rivage.

Les parcs à huîtres, presque entièrement dévastés par le grand hiver de 1879-1880, se repeuplent bien ; mais il y a à craindre de voir avant peu nos huîtres françaises, si délicates, supplantées par l'huître, ou plutôt par un mollusque de ce genre, une *gryphée*, de beaucoup moins savoureuse, importée du Portugal. Pour remédier à la pénurie des parcs, on l'a fait venir aux Sables, où elle est maintenant fixée, trop bien fixée sur les roches de la côte sud.

Elle peut constituer une ressource, c'est vrai ; mais on doit surtout s'efforcer de propager nos huîtres françaises, infiniment meilleures et avantageuses.

La ville actuelle des Sables d'Olonne est moderne. Sa plage splendide a fait sa prospérité. Son nom, toutefois, remonte loin dans le passé, et quelques-archéologues ont voulu y retrouver une fondation romaine, chose improbable. Les dunes sur lesquelles la ville a été bâtie sont très certainement, d'origine presque récente, et n'ont aucun rapport avec les solides assises de la Chaume.

Certains écrivains ont donné une origine basque à la population sablaise, mais, pendant une longue suite de siècles, on ne voit qu'une seule fois la ville elle-même mentionnée, à l'occasion d'une apparition de Northmen sur les côtes du Poitou. Le silence se rétablit jusque vers le quinzième siècle, où plusieurs chartes donnent le nom de ville à la localité.

La certitude commence avec Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, qui dote sa fille Marguerite, épouse de Louis de la Trémoille, « de la châtellenie des Olonnes ».

Les facilités offertes par le port des Sables aux marins dut attirer tout de suite une population nombreuse, car elle excita les préoccupations du roi Louis XI.

« Il vint aux Sables, dit M. René Valette, en compagnie du sire de Commines et fut si émerveillé des heureuses dispositions maritimes de la ville que, par ordonnance royale signée aux Sables mêmes, le 10 décembre 1472, il détacha de sa cour deux de ses chambellans, les seigneurs Du Fou et de Bressuire, chargés de surveiller le *creusement* du port, fortifier les accès. Ce fut le point de départ de la fortune des Sables d'Olonne.

« Le monarque comprit vite que le port, sans ville défendue, serait une faute, un danger sérieux ; il fit donc présent de cinq mille livres aux habitants des Sables, et les affranchit de tailles et aides, à la condition expresse de fortifier leur cité ; et, comme s'il ne suffisait pas de ces privilèges pour témoigner de son affection au Port des Sables, il exempta de droits pour vingt ans les blés qu'on y amenait. »

Puis, afin d'assurer l'exécution de ses projets, Louis XI substitua l'autorité de Commines à celle des La Trémoille, qui ne recouvrèrent pas leur seigneurie avant l'avènement de Charles VIII.

La sollicitude royale donna les fruits les plus heureux. Le port des Sables devint l'un des plus riches de l'Océan.

L'industrie paludière y était aussi en pleine activité.

La découverte de l'Amérique y ajouta encore. Les armements pour la pêche de la morue prirent une grande extension. Il faut bien que tout ce que disent sur ce sujet les chroniques, soit vrai, car une législation spéciale fut imposée aux marins fréquentant les bancs de Terre-Neuve. Cette sorte de code est désigné sous le nom de *Législation Olonnaise*, ou encore *Us et coutumes d'Olonne*.

Les troubles intérieurs du seizième siècle faillirent ruiner à jamais la ville des Sables.

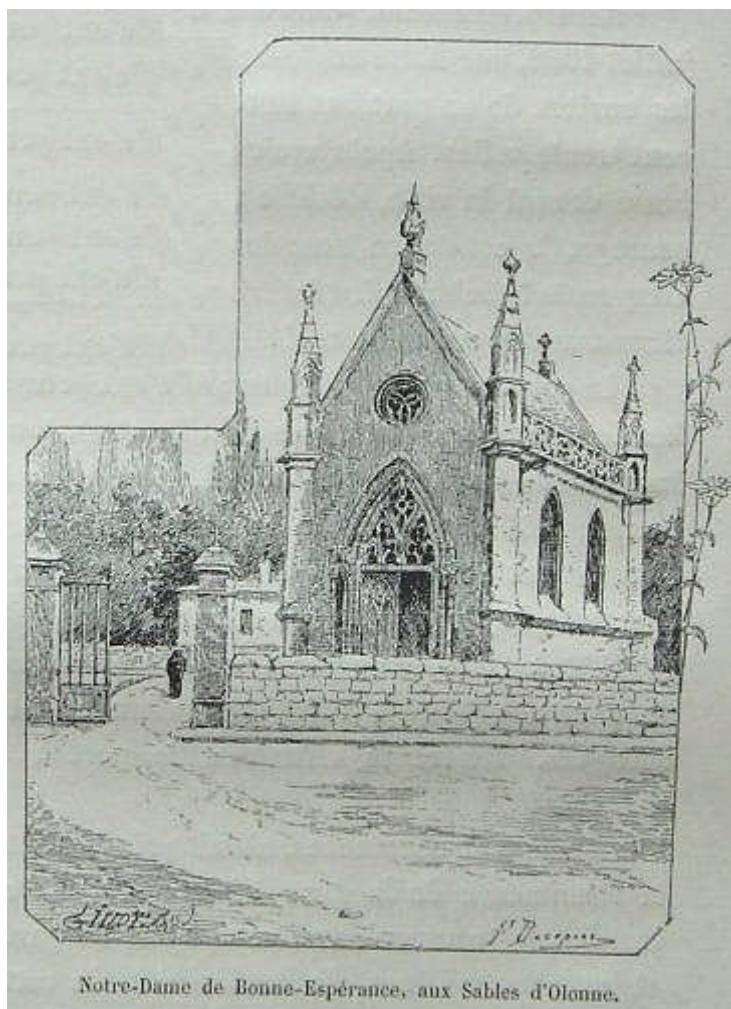
Deux fois assiégée et conquise (1577-1578) par La Noue-Bras-de-Fer, elle fut reprise par les catholiques.

Mais, en février 1622, le duc de Rohan-Soubise imposa à la pauvre cité trois heures de pillage tellement complet, que les dévastateurs ne savaient comment emporter leur butin ! De plus, il fallut payer une rançon de *deux cent mille écus*, de *quatre-vingts canons* et de *trois vaisseaux*.

On voit quelle était l'importance de la ville, bientôt vengée par Louis

XIII. Promptement elle se remit de ses pertes, puisqu'un document, daté de 1668, lui attribue une moyenne, annuelle de cent un navires mis à la mer, alors que la Rochelle en mettait seulement trente-deux et Nantes quatre-vingt-neuf.

Lorsque Louis XIV monta sur le trône, les Sables comptaient quinze mille habitants. Colbert, s'occupa activement du « bon port de Gascogne ». L'inscription maritime l'engloba et une caisse de la marine y fut créée, que la ville a conservée.





A cette époque, un grand nombre de noms célèbres dans les annales de la mer se font distinguer parmi les équipages sablais.

Malheureusement, une ère de désastres allait bientôt commencer. En juillet 1696, une flotte anglo-hollandaise veut, venger, sur les Sables, le mal que les navires de ce port ont fait à leurs nations. Elle ne compte pas moins de cent trente voiles. Après avoir atrocement pillé les côtes voisines, elle s'emboîte devant la ville, décidée à une résistance absolue. Mais que peuvent le courage, la constance, avec des moyens de défense à peu près nuls, et quand cinq cents bouches à feu lancent sans relâche leurs projectiles sur des habitations aussitôt enflammées !!!

La catastrophe fut affreuse ; elle eut, pour résultat le relèvement des fortifications, ordonné par Louis XIV. Le coup, toutefois, était porté et les guerres incessantes du règne du Roi-Soleil, en accentuèrent les suites. Déclinée, la marine sablaise agonisait, et en 1755, lors de la réunion officielle de la Chaume aux Sables, la population de ces deux centres était diminuée des deux tiers, cela depuis moins d'un siècle !

L'Océan lui-même parut vouloir contribuer à cette ruine. Une période de onze ans (1747 à 1758) fut constamment traversée par d'épouvantables ouragans. Les murs effondrés, le port, à demi comblé, attestèrent ces violences !

Louis XV, néanmoins, s'était pris d'affection pour les Sables et croyait à la renaissance de la prospérité passée. Le conseil d'amirauté qui y était installé, fut conservé ; une compagnie de gardes-côtes dut veiller sur le port et les côtes voisines. *Le Remblai* date de cette époque. On nomme ainsi le beau quai, en granit, prolongé sur tout l'arc de cercle formé par la plage, vaste conque naturelle, mesurant quinze cents mètres de l'une à l'autre de ses extrémités.

Une catastrophe nouvelle menaça les Sables. Les dunes envahissaient de plus en plus le port : il fallut d'immenses travaux pour conjurer le mal, mais le port, fut préservé.

Rien n'y fit. On avait bien essayé, vers les derniers jours du règne de Louis XVI, de reprendre la pêche de la morue ; les guerres de la République et du premier Empire eurent besoin de trop de marins olonnais, braves gens dont, beaucoup périrent sur les infâmes pontons de l'Angleterre

Par un juste retour, la ville des Sables assista à une éclatante victoire, remportée sur une escadre anglaise, et eut la joie de contribuer dans une large mesure à ce triomphe.



Le Remblai et la plage, aux Sables d'Olonne.

Napoléon 1<sup>er</sup> voulait envoyer une expédition aux Antilles. Pour le succès de l'entreprise, l'escadre du port de Lorient devait, se joindre à celle de l'île d'Aix<sup>1</sup>, chose difficile, les Anglais surveillants soigneusement nos côtes de l'Océan.

Le capitaine JURIEN LA GRAVIÈRE fut chargé du commandement des trois frégates : *l'Italienne*, *la Cybèle* et *la Calypso*. Il fit voile vers l'île d'Aix ; mais, le soir même, par le travers de Belle-Ile, apparut la flotte ennemie, composée de *trois* vaisseaux auxquels, le lendemain matin, se joignirent *quatre* bâtiments assez forts.

Le commandant Jurien se décida aussitôt à tout faire pour choisir son champ de bataille. Forçant de voiles, il vint s'emboîser, le 23 février 1809, devant le chenal des Sables, entre les deux batteries de *l'Estacade* et de *Saint-Nicolas* : ce dernier fort était sous les ordres du capitaine de frégate RENÉ GUINÉ, qui se disposa à seconder nos marins de tout son pouvoir.

Le combat fut soutenu avec acharnement. Si inférieurs en force que se trouvassent nos navires, ils avaient pour soutenir le courage de leurs hommes le cœur d'un héros !

Trois heures durant, la lutte se poursuivit sous les yeux de la ville des Sables, frémissante à la fois de crainte et d'orgueil.

<sup>1</sup> On sait que l'île d'Aix gît à vingt et un kilomètres de Rochefort-sur-Mer.

Enfin ! un cri de triomphe s'échappe de toutes les poitrines. L'escadre anglaise plie, elle rallie ses vaisseaux presque désarmés, au nombre desquels se trouve le *Bellérophon*, destiné, si peu d'années plus tard, à recevoir Napoléon captif !

Le capitaine Jurien la Gravière, on le sait, devint, un de nos plus brillants vice-amiraux. Après 1830, il fut créé pair de France.

On sait encore avec quel éclat son nom glorieux est porté par un fils, chez qui le mérite utilitaire s'allie à un rare talent d'écrivain.

Le combat de 1809 avait, attiré l'attention de Napoléon sur les Sables d'Olonne, et lui inspira le projet d'en faire un port militaire. Les désastres de la fin de son règne ne permirent pas de poursuivre l'idée ; à peine si des travaux urgents furent exécutés.

La pauvre ville, délaissée, dut attendre jusqu'en 1847 la réalisation de promesses d'où dépendait, son existence même.

Louis-Philippe fit creuser le bassin à flot et établir les écluses. de chasse destinées à entretenir le chenal, rendu plus profond. Suspendus, puis repris, ces travaux indispensables ont été menés à fin, et désormais les Sables d'Olonne possèdent un port complet. Il faut toujours veiller cependant : les dunes n'ont pas cessé d'exister et leur fixation est bien loin d'être complètement obtenue.

Une chose assure encore la prospérité de la ville : sa plage si admirablement dessinée et où le sable, quoique doux et fin, n'impose pas au marcheur une fatigue bientôt excessive. Aucun galet, nul obstacle si léger qu'il soit sur ce tapis velouté, et une vue de mer superbe. Rien d'élégant, de mieux compris, pour les exigences de la vie moderne, comme les belles constructions élevées autour du Remblai ; aussi les bains sont-ils de plus en plus suivis. Le chemin de fer, inauguré depuis 1800, leur a donné une vogue universelle et méritée.

Les points d'excursion ne manquent pas. Le sémaphore, le beau phare des Barges, le fort Saint-Nicolas, le Vieux Château de la Chaume, le *Puits d'Enfer*, gouffre ouvert au milieu de masses rocheuses, les ruines de l'abbaye de SAINT-JEAN-D'ORBESTIER, et le bois de chênes verts dit, aussi, de Saint-Jean, la forêt d'Olonne.

En ville, même, il est toujours agréable, pour la diversité du tableau, d'assister à l'arrivée des barques de pêche, à la vente de ces monceaux de poissons de toutes formes, de toutes dimensions, de toutes couleurs, si lestement triés, découpés, rangés, emballés par les belles pêcheuses sablaises.





On a peut-être eu raison d'assigner à la population une origine basque ou espagnole. Le type n'est pas fait pour démentir cette assertion. Les Sablaises, aux cheveux foncés, à l'oeil noir très vif, aux lignes fines et régulières, sont charmantes sous leur petit bonnet, leur corsage de couleur claire, bien cambré et aux larges manches, leur tout petit jupon rouge, découvrant en entier une jambe moulée dans des bas, généralement de nuance aurore ; les pieds, assez jolis, chaussent de coquets sabots.

Pour les jours de fêtes, le *papillon*, ample coiffe de dentelle, accompagne gracieusement le visage ; de larges boucles d'oreilles, un collier d'argent, et, des bagues complètent la parure.

Et les pêcheuses se meuvent avec aisance dans ce costume si difficile à porter, qu'aucun artifice de couturière ne réussirait à le rendre *regardable*, sur une femme mal faite, gauche ou timide, défauts, les derniers surtout qui ne sont guère ceux des-braves Sablaises.

Environ cinq cents chaloupes ou barques de pêche, appartiennent au port des Sables, qui compte un effectif moyen de deux mille cinq cents pêcheurs.

Plusieurs petits caboteurs entretiennent le trafic maritime, et des confiseries de sardines donnent du travail aux femmes et aux enfants des matelots. Le chemin de fer a beaucoup aidé au développement du commerce sablais, en lui offrant des communications avec le centre de la France.

Moyennant une vigilance constante, le port peut donc compter sur l'avenir. Le réveil intelligent de l'attention publique, par rapport à tout ce qui concerne notre marine, ne fera pas mentir cette espérance.

La ville des Sables compte plusieurs hommes célèbres, appartenant presque tous, comme il est naturel, à la marine.

CHARLES VEILLON DU FRESNE fut un capitaine de vaisseau distingué. chargé, lors du siège de la Rochelle, du commandement du vaisseau *l'Olonnais*, il lui fallut soutenir un combat inégal. Accablé par le nombre, il n'hésita pas et se fit sauter avec son navire plutôt, que de se rendre (1591-1627).

Peu d'existences ont été accidentées A l'égal de celle de JEAN NAU (1630-1671), *l'Olonnais, la Terreur des Espapols*. Choisisant pour point central de ses expéditions la petite île de la Tortue, dans la mer Caraïbe ou des Antilles, son appel est entendu. Bientôt, quatre cents Frères de la Côte se rangent volontairement sous ses ordres et sous ceux de Michel-le-Basque, son lieutenant.

Avec une audace inouïe, l'Olonnais parcourt les mers et n'hésite pas à se mesurer contre une grande puissance. L'Espagne, consternée, doit subir l'incendie de Gibraltar et la prise de Maracaïbo (Vénézuéla). Partout où combat Nau, la victoire le suit. Nul triomphe ne lui manquera... jusqu'au jour où des Sauvages méprisés du golfe de Darien s'empareront de celui qui porta si haut le nom désormais célèbre de *flibustier*, et se partageront entre eux ses membres encore pantelants<sup>2</sup> !!!

Louis IMBERT a été, au dix-septième siècle, un infatigable et judicieux explorateur de l'Amérique centrale. Il ouvrit à ses compatriotes une perspective de fructueux commerce maritime.

Lors du désastre infligé aux Sables par la flotte anglo-hollandaise, l'amiral ennemi avait fait prisonnier un pêcheur de la Chaume, DANIEL FRICAUD, et voulut le contraindre à servir de pilote à ses vaisseaux. Ne pouvant ouvertement désobéir, puisque sa mort n'eut pas servi sa ville natale, Fricaud

---

<sup>2</sup> Nous ne saurions résister au plaisir de rappeler le merveilleux roman écrit sur les Frères de la côte par un de nos maîtres littéraires EMMANUEL GONZALÈS le dévoué et sympathique délégué de la Société des gens de lettres. Combien d'autres oeuvres brillantes il donna après ce prodigieux succès, personne ne l'ignore, mais nous tenions à lui exprimer ici notre admiration.

parut se résigner. Il donna les indications demandées, mais de telle sorte que les premiers effets du bombardement restèrent nuls. Les ennemis y mirent de la persévérance et la patriotique conduite du pêcheur ne sauva pas les Sables. Néanmoins, la ville lui doit un souvenir reconnaissant, car il avait fait pour elle tout ce que sa position lui permettait d'accomplir (1622-1733).

Le comte PIERRE-RENÉ-MARIE DE VAUGIRAUD DE ROSNAY conquiert ses premiers grades pendant la guerre de l'Indépendance américaine. Il se distingua d'une admirable manière au combat naval d'Ouessant, (1778), et y remplaça son commandant Duchaffault grièvement blessé. Nommé vice-amiral en 1815, il était gouverneur de la Martinique en 1819, où il mourut âgé de soixante-dix-neuf ans.

JACQUES MOREAU (1763-1842) fut un digne émule de Robert Surcouf<sup>3</sup>, aux côtés de qui on le va souvent combattre. Le premier, en 1815, dit M. Valette, Moreau conduisit un navire français sur les plages de Sumatra.

RENÉ GUINÉ (1768-1821) contribua, nous venons de le voir, d'une manière glorieuse à assurer le succès de la journée du 25 février 1809, où Julien la Gravière sauva trois vaisseaux français. Il commandait alors le fort Saint-Nicolas. Mais là ne se borna pas sa carrière. Capitaine de frégate estimé, « il obtint des lettres de marque et organisa une flottille Sablaise de quinze péniches, qu'il dirigeait du pont de son *Rapace*. Il fut pendant six ans la terreur des navires ennemis de la France (M. Valette.) »

ANDRÉ-FRANÇOIS-OCHE DE BEAUPRÉ (1776-1850) se distingua partout où son régiment fut envoyé. A Waterloo, il n'abaissa son épée qu'avec Cambronne, et la conquête d'Alger le trouva au premier rang.

Le souvenir d'ÉDOUARD COLLINEAU (1810-1861), le vaillant-général d'Afrique, de Crimée et d'Italie, qui mourut, en Chine, à Tien-Tsing, où il commandait, est encore présent à toutes les mémoires.

---

<sup>3</sup> Voir le second volume, chapitre : *Saint-Malo*.



Un autre nom s'impose encore à la gratitude des Sablais : celui de FRANÇOIS-LAURENT DE LAMANDÉ, CHEVALIER DE VAUBERNIER, qui, en 1766, par d'habiles travaux, sauva la ville de l'invasion des dunes et, en assura l'existence. Bernardin de Saint-Pierre a consacré un passage des *Harmonies de la Nature* aux travaux de son ami Lamandé. Ce dernier avait épousé une Soeur de Corneille Jacobsen le créateur des dessèchements de la Crosnière, près Beauvoir-sur-Mer.

Cette rapide revue est bien incomplète, mais elle suffit pour prouver que la ville des Sables compte, elle aussi, pour une large part dans les gloires dont est faite la pure gloire de la France.

